

REUNION CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE PUYREAUX

Du 16 Novembre 2023

Présents : Didier BERTRAND, Brigitte BOURIN – BARRAUD, Nadine CHENE, Gérard COINCHELIN, Christian DANIAU, Christian GUIBERT, Natacha FRAPPIER, Annick MORISSON, David MOUNIER, Frédéric PARTHENAY, Florence SOUCHARD et Philippe VIROULAUD

Absents, excusés : Caroline COURTIN (pouvoir Didier BERTRAND)

Secrétaire de séance : Philippe VIROULAUD

Ordre du jour :

- Avis sur l'extension de la carrière Aussac-Vadalle à Nanclars
- Motion protection des élus
- Décision modificative pour paiement facture SDEG 16
- Renouvellement du contrat SEGILOG
- Projet d'une halle à la salle polyvalente
- Questions diverses

Début de Séance : 20h30

Compte-rendu du dernier conseil municipal approuvé à l'unanimité.

Avis sur l'extension de la carrière Aussac-Vadalle à Nanclars

Présentation par Mme CHAUVIERES (responsable foncier et environnement du groupe GARANDEAU).

Enquête publique du 17/10/2023 ou 16/11/2023.

Les communes avoisinantes sont sollicitées pour émettre un avis sur le projet.

Arrêté d'autorisation se termine en mars 2024. Projet de pérennisation de la ressource.

25 emplois

Amélioration de la qualité de vie des riverains, réduction du bruit des installations, réduction de l'impact de la circulation sur les voiries.

Projet en gestation depuis 2015.

Dossier déposé en 2022.

DREAL demande des compléments en 2023

Enquête publique.

Dossier d'autorisation environnementale

Renouvellement autorisation actuelle 39 ha, extension 35 ha, épaisseur 40 m (cote plancher 80 m NGF) et ce sur une durée 30 ans.

Handwritten notes and initials: AM, AC, CG, LV, AS, CD, DM, AB, NF.

REUNION CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE PUYREAUX

Dossier d'autorisation comprend ICPE Code forestier. Dossier loi sur l'eau, espèces protégées. Déplacement des installations pour les éloigner de Ravaud. implantation au Sud de l'extension Ouest, celle-ci sera encaissée afin de diminuer le bruit et son impact sur l'environnement. Complété par un bardage.

Création d'un pont pour communiquer entre les deux sites (franchissement de la RD115 par dessous).
Création d'un nouvel accès à la carrière par la RD115, l'ancien accès sera fermé.

Gestion des eaux en circuit fermé Prélèvement d'environ 10000 m³ pour le fonctionnement de la carrière.

Bassin d'infiltration pour alimenter le bassin versant de Nanclars

Maintien d'une bande de 10 à 20 m (le long de la RD) non exploitée en zone boisée afin de limiter l'impact visuel, les poussières...

Vibrations dues aux tirs de mine adaptation des techniques de tir. communication des dates de tir, contrôle des vibrations.

Demande de la commune de Puyréaux pour avoir des informations sur les dates de tir.

Emissions sonores : début des activités à 5 h au lieu de 4 h. fin des activités jusqu'à 21 h en théorie (en pratique rarement après 20 h) Bardage acoustique.

Débat sur le principe de reboiser pour la compensation environnementale et sur la suppression de surfaces agricoles.

Les communes de Nanclars et Aussac ont souligné l'action de l'entreprise GARANDEAU pour écouter les demandes des riverains.

Vote pour le projet d'extension : adopté à l'unanimité.

Motion pour une proposition de loi pour la protection des élus

Proposition de loi de deux députés pour protéger les élus municipaux (et leurs familles) et renforcer la législation. Alignement des agressions sur celles des personnes dépositaires de l'autorité publique.

Délai de prescription de 1 an au lieu de 3 mois.

Compensation financière de l'Etat plus importante.

Proposition de Christian Daniau de faire appliquer la loi dans le cas d'agressions.

Motion approuvée à l'unanimité.

Décision modificative pour paiement facture SDEG 16

Travaux Bois de la Loge et à l'Age montant d'environ 16900 euros

Proposition de prendre sur les comptes 60612 et 60632 et déplacer sur le compte 2041582.

Adoptée à l'unanimité.

Handwritten signatures and initials: NC, AM, FS, CD, CG, CG, DM, NF, TP, LV, DB.

REUNION CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE PUYREAUX

Renouvellement du contrat SEGILOG

Nouvelle proposition : 1858 euros HT contre # 1500 euros l'année dernière.

Le maire a constaté que l'augmentation est très importante

Adopté à l'unanimité moins 1 voix

Projet d'une halle à la salle polyvalente

Projet de halle de 9 m par 18 m

Poteaux en chêne, pieds en pierre toiture en tuile mécanique

Autorisation donnée au maire et à ses adjoints de signer les documents relatifs au projet. Adopté l'unanimité.

Questions diverses :

Borne incendie : que l'installation et la borne à payer. Devis signé par le maire.

Contrat électricité : proposition d'EDF à 92 euros le MWh (mairie et SIVOM) soit 24kEuros par an sur 2 ans. Signé par le Maire.

Renouvellement des verres et assiettes : IKEA vend des verres (2 types de verres) et assiettes (3 types d'assiette) à moins de 1 euros (fabriqués en France)

Budget participatif : 16 réponses

- Panneaux solaires ;
- Boite à livres ;
- Voie cyclable entre Mansle et Puyreaux
- Parcours santé ;
- Restauration pont en pierre au Chatelard ;
- Restauration du lavoir en bas de l'église ;
- Transports médicaux ;
- Végétalisation de la cour de l'école
- Place handicapé ;
- Nouveaux jeux à la salle polyvalente
- Repas des aînés : fournir un panier garni ou un cadeau pour les absents ;
- Reconstitution du petit Mairat de la bataille de Mansle en 1940.

Membres du jury : Florence, David, Frédéric, Natacha, Nadine, Didier et suppléant Christian Guibert.

Jardins partagés

Végétalisation de la cour de l'école : le CAUE est passé à l'école

Rendez-vous avec le PETR pour faire un bilan énergétique (bilan thermique) des classes pour des demandes de subventions.

Difficultés d'organisation du projet (esquisse, devis, demandes de subventions, prise ou non d'un architecte, d'un maître d'œuvre...)

Fin de séance : 23h15